



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ecstasy

Question écrite n° 50197

## Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre de la santé et de la protection sociale de bien vouloir lui indiquer le nombre des victimes de l'ecstasy. Plus particulièrement, il souhaite connaître le nombre annuel de décès survenus en milieu hospitalier consécutifs à des prises d'ecstasy en France et ce, depuis le 1er janvier 1999.

## Texte de la réponse

En 2003, les services de polices font état de neuf décès impliquant l'usage d'ecstasy. Deux décès avaient été recensés en 2002, huit en 2001, un en 2000, et deux en 1999. Il est précisé que ces chiffres incluent les cas de décès résultant de l'association d'ecstasy avec d'autres produits psychoactifs, notamment l'alcool, le cannabis, l'héroïne et la méthadone. Ainsi, en 2003, sur neuf décès, quatre sont attribuables directement à l'ecstasy et cinq à l'ecstasy en association avec d'autres produits psychoactifs. Les données disponibles ne permettent pas de distinguer les décès survenus en milieu hospitalier. Ces chiffres soulignent une augmentation de la morbidité liée à l'ecstasy. Conscient de la nécessité de tout mettre en oeuvre pour enrayer cette tendance, le Gouvernement s'est engagé dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues le tabac et l'alcool 2004-2008 à réduire l'expérimentation et la consommation de drogues de synthèse et à prévenir les risque aigus. Dans ce cadre, il s'est engagé à renforcer le dispositif d'alerte en direction des services d'urgence et du milieu festif afin de les informer de la toxicité des produits en circulation. En outre, la présence d'acteurs de prévention lors des événements festifs sera développée afin de permettre un contact avec un public qui ne se perçoit pas toujours en danger. L'information sur les risques liés à l'usage de ces drogues sera en permanence actualisée et diffusée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50197

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 novembre 2004, page 8606

**Réponse publiée le :** 15 février 2005, page 1772